



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 033 345 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
06.09.2000 Bulletin 2000/36

(51) Int Cl.7: **B68C 3/00**

(21) Numéro de dépôt: **00400465.1**

(22) Date de dépôt: **21.02.2000**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **Cazals, Michel**
75012 Paris (FR)

(72) Inventeur: **Cazals, Michel**
75012 Paris (FR)

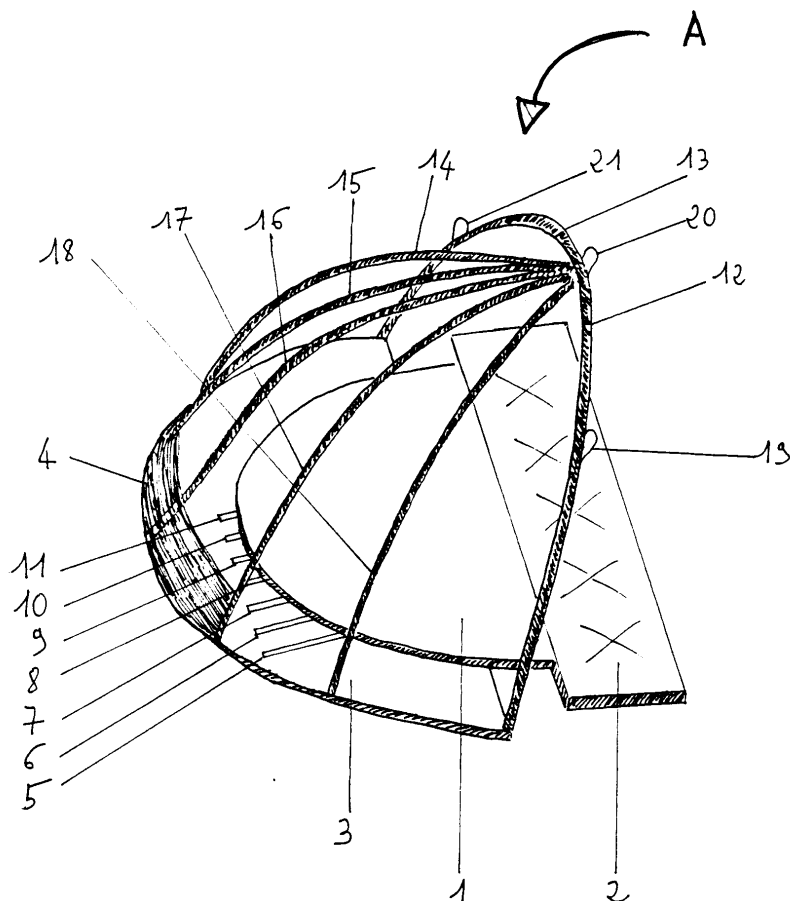
(30) Priorité: **24.02.1999 FR 9902302**

(54) Accessoire de sécurité pour étrier

(57) L'accessoire présente une partie fixe (1) solidaire de l'étrier, et une partie mobile (3), réglable par

rapport à la partie fixe en fonction de la taille du pied du cavalier, pour limiter l'enforcement dudit pied.

FIG. 1



EP 1 033 345 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un accessoire adaptable à l'étrier de cavalerie. De conception simple, en acier coulé, alliage léger ferreux ou non ferreux, par exemple, il permet au cavalier d'obtenir et de maintenir un bon positionnement du pied.

[0002] Il est de règle pour un cavalier de garder en permanence le contact ainsi qu'un bon positionnement du pied dans l'étrier. Les positions contraires sont responsables de la plupart des chutes.

A ce jour, tous les dispositifs proposés sont mal adaptés pour améliorer la condition du cavalier. Le matériel proposé actuellement est de dimension et structure fixes ; pour tous ces procédés il n'est pas apprécié la pointure, ni l'évolution ainsi que la position du pied.

Il est également impossible de rechercher et de maintenir une bonne position.

[0003] La présente invention consiste à l'élaboration d'un accessoire d'étrier de conception nouvelle et fonctions multiples. De dimension modulable, le même accessoire s'adapte aux différentes pointures des cavaliers. Son système de réglage permet par une action simple et rapide la recherche d'une position précise. Le rôle de l'accessoire est pédagogique.

Le risque de chute est diminué par le maintien d'un bon positionnement.

Deux types de housse sont adaptables à l'élément mobile de l'accessoire : l'une dans le but de modifier l'esthétique de l'accessoire et l'autre d'une matière chaude et isolante pour garantir la température du pied en période de froid.

L'objet de l'invention est de présenter un accessoire adaptable et de fixation rapide à l'étrier existant.

Un autre objet de l'invention est de présenter un accessoire composé d'une sole ou plancher à dimension modulable, adaptable à la pointure du pied du cavalier.

Un autre objet de l'invention est de présenter un accessoire doté d'un système de réglage permettant au cavalier de rechercher et de fixer la dimension correspondant à une position précise et bien adaptée du pied.

Un autre objet de l'invention est de présenter un réducteur de pointure ayant aussi la fonction de butoir. Fixé à la partie mobile de l'accessoire, ce réducteur permet une utilisation par les cavaliers présentant les plus petites pointures.

Un autre objet de l'invention est de présenter un accessoire doté d'un système de réglage latéral permettant trois positions.

Un autre objet de la présente invention concerne un dispositif de graduation numérique permettant de codifier et repérer la position de la sole ou plancher.

Un autre objet de la présente invention est d'assurer le maintien du pied en bonne position, de permettre une bonne stabilité et un bon équilibre du cavalier afin de diminuer le risque de chute.

Un autre objet de la présente invention est un dispositif permettant d'éviter d'enfoncer entièrement le pied dans

l'étrier. En cas de chute, le pied ne sera pas retenu dans l'étrier.

Un autre objet de la présente invention est un dispositif permettant la fixation d'une housse modifiant l'esthétique ou d'une housse isolante pour assurer une température du pied en période de froid.

Les caractéristiques de la présente invention consistent à présenter un accessoire de cavalerie (A) composé d'une sole ou plancher lisse et sans obstacle, favorisant le contact rapide de l'extrémité du pied avec le butoir. Le maintien du contact de l'extrémité du pied avec le butoir est assuré par l'appui du pied sur la surface caoutchoutée antidérapante correspondant à la position de la plate-forme de l'étrier. Les caractéristiques de la présente invention consistent à présenter un accessoire formé d'un élément fixe et d'un élément mobile.

Un système de réglage permet à la sole ou plancher de l'élément mobile de glisser sous la sole ou plancher de l'élément fixe. Ce mouvement permet d'adapter l'accessoire à la pointure du pied du cavalier et d'obtenir un bon positionnement. Selon une autre caractéristique de l'invention, le dispositif de réglage complémente si besoin du réducteur de pointure à fonction également de butoir, permet en un seul et unique accessoire de couvrir toutes les pointures de cavaliers.

Selon une autre caractéristique de la présente invention, le dispositif de réglage permet trois positions latérales différentes de la sole ou plancher.

Selon une autre caractéristique de la présente invention, une graduation numérique permet de connaître et d'apprécier la position exacte du plancher ou sole de l'accessoire.

Selon une autre caractéristique de la présente invention, l'élément mobile de l'accessoire se compose d'une enveloppe, complément du butoir pour le maintien d'une bonne position du pied. La sécurité est améliorée, le pied ne peut pas s'enfoncer dans l'étrier ; en cas de chute du cavalier, le pied ne sera pas retenu dans l'étrier.

Selon une autre caractéristique de la présente invention, l'accessoire est adaptable à tous les étriers par une fixation rapide de conception simple et de sécurité. Selon une autre caractéristique de la présente invention, des housses peuvent couvrir l'élément mobile notamment une housse pour modifier l'esthétique ou une housse isolante pour maintenir la température du pied en période hivernale.

[0004] D'autres caractéristiques apparaîtront de façon distincte dans le descriptif des dessins annexés, suivant des réalisations à titre d'exemples et non limitatif.

Figure 1 : Vue en perspective de la face supérieure de l'ensemble de l'accessoire de cavalerie (A).

Figure 2 : Vue en perspective de l'élément fixe de l'accessoire composé de la sole ou plancher (1) et de la surface caoutchoutée antidérapante (2) positionnée sur la plate-forme de l'étrier et de même dimensions.

Figure 3 : Vue en perspective de l'élément mobile de l'accessoire composé de la sole ou plancher (3), des

trouées de réglage (5,6,7,8,9,10,11), de la trouée de vision (24), de l'enveloppe (12,13,14,15,16,17,18), du butoir (4) et des crochets (19,20,21) pour les fixations de la housse.

Figure 4 : Vue en perspective de la face inférieure de l'élément fixe de l'accessoire qui se compose du caoutchouc de positionnement à l'étrier (25), des manchons à cylindre fileté (26,27) se disposant dans la cavité de la plate-forme de l'étrier, des pattes de fixation (28,29) avec des trous (30,31) pour permettre le passage des manchons, le serrage est effectué par les vis (35,36). L'emplacement de la graduation (46,48) et de la surface numérique (47) apparaissent pour connaître le positionnement. Pour permettre le réglage, les manchons à cylindre fileté (32,33,34) avec des vis pour le serrage (37,38,39).

Figure 5 : Vue en perspective de la face inférieure de l'élément mobile avec les trouées (5,6,7,8,9,10,11) pour moduler la position, une cavité pour vision de la graduation (24), les repères (44,45) de position de la graduation. Sur les côtés se trouvent les crochets (22,23) pour fixation de la housse.

Figure 6: Vue en perspective de la face inférieure de la patte d'assemblage permettant la réunion des deux éléments de l'accessoire composé des trous (40,41,42) permettant le passage des manchons (32,33,34) et des vis (37,38,39) pour le serrage. Une encoche (43) permet la vision de la graduation pour toutes les positions de la sole ou plancher.

Figure 7 : Vue d'ensemble de l'accessoire équipé de la housse (49).

Figure 8 : Vue de face, côté inférieur de l'élément fixe, composée du caoutchouc de positionnement (25), des manchons à cylindre fileté (26,27) pour fixation à l'étrier, des manchons à cylindre fileté (32,33,34) concernant la possibilité de réglage, des surfaces de graduation (46,48) et numérique (47).

Figure 9 : Vue de face, côté inférieur de l'élément mobile composé des trouées (5,6,7,8,9,10,11) pour permettre de moduler la position, de la trouée de vision de la graduation (24) avec les repères (44,45) et sur les côtés, des crochets de fixation (22,23) de la housse.

Figure 10 : Vue de face, côté inférieur de la patte d'assemblage avec les trouées (40,41,42) pour permettre le passage des manchons (32,33,34) et vis (37,38,39), une encoche (43) pour permettre la vision de la graduation.

Figure 11 : Vue d'ensemble face supérieure du réducteur de pointure avec emplacement du butoir (50).

[0005] Composé de plusieurs éléments, l'accessoire offre la possibilité d'un montage et d'une utilisation simple et rapide.

La fixation à l'étrier consiste à positionner la partie caoutchoutée antidérapante (2) sur le plancher d'étrier. Le caoutchouc (25) et les manchons à cylindre fileté (26,27) glissent dans la cavité du plancher d'étrier.

Dans un premier temps, l'élément fixe (Fig.4) est maintenu par le caoutchouc (25), la fixation de sécurité est

la relation des manchons à cylindre fileté (26,27) avec les pattes de serrage (28,29) placées sous la base de l'étrier.

La vis (36) emprunte la cavité (30) pour atteindre le cylindre fileté du manchon (26). La vis (35) emprunte la cavité (31) pour atteindre le cylindre fileté du manchon (27). La fixation est alors possible par le serrage, à l'aide des vis.

Pour effectuer le montage de l'accessoire, il convient de réunir l'élément mobile à l'élément fixe. Pour se faire, les trois manchons à cylindre fileté (32,33,34) glissent dans trois des sept trouées (5,6,7,8,9,10,11), moment de l'opération pour choisir l'une des trois combinaisons du réglage latéral.

L'élément mobile (Fig. 5) est donc placé sous l'élément fixe (Fig.4). Pour préparer la fixation des deux éléments, il convient de positionner la patte d'assemblage (Fig.6), de glisser les trois manchons à cylindre fileté (32,33,34) dans les cavités (40,41,42) de la patte d'assemblage.

Ensuite, vient le moment de l'opération pour choisir et régler la dimension de la sole ou plancher de l'accessoire. La fixation des deux éléments est alors possible par le serrage des vis (37,38,39) dans les cylindres filetés des manchons. L'opération est à renouveler pour modifier le réglage du positionnement latéral.

Concernant le réglage de la longueur de la sole ou plancher de l'étrier, il suffit de desserrer les vis (37,38,39), de moduler et choisir le positionnement de l'élément mobile et resserrer les vis (37,38,39). Pour obtenir des tailles inférieures il convient de positionner le réducteur de pointure et de renouveler la manoeuvre de réglage. La relation entre la graduation numérique (46,47,48) et les repères (44,45) indique la position de la longueur de la sole ou plancher.

Il est prévu de recouvrir l'enveloppe de l'élément mobile par une housse (49) fixée aux crochets (19,20,21,22,23).

[0006] Il est bien entendu que l'invention sera bien comprise en se référant à la description et aux dessins à titre d'exemple.

En cas de variation de forme, de matière ou de dimension, le principe et l'idée de cette invention ne seront pas altérés. L'objectif est de rester dans le cadre de l'idée nouvelle, objet de ce présent brevet.

Revendications

- Accessoire de cavalerie (A), ayant pour objet de permettre au cavalier de rechercher et de maintenir un bon positionnement du pied. Adaptable aux étriers existants, l'accessoire est composé de deux éléments, un fixe (Fig.2) et un mobile (Fig.3). Au moyen d'un dispositif de réglage, la sole ou plancher (1,3) est de dimension modulable. Cette conception nouvelle permet d'adapter l'accessoire à la dimension et à la pointure du pied du cavalier. L'élément fixe, face supérieure (Fig.2) comporte la

surface antidérapante (2) et une partie de la sole ou plancher (1). Face inférieure (Fig.4) du même élément, se trouve le dispositif de fixation à l'étrier, la graduation et les manchons à cylindre fileté.

L'élément mobile, face supérieure (Fig.3), est composé de l'enveloppe qui évite au pied de s'enfoncer dans l'étrier notamment en cas de chute, du butoir, des trouées pour le système de réglage, et de l'ouverture (24) pour visualiser la graduation.

La patte d'assemblage (Fig.6) consolide la réunion de l'élément mobile à l'élément fixe.

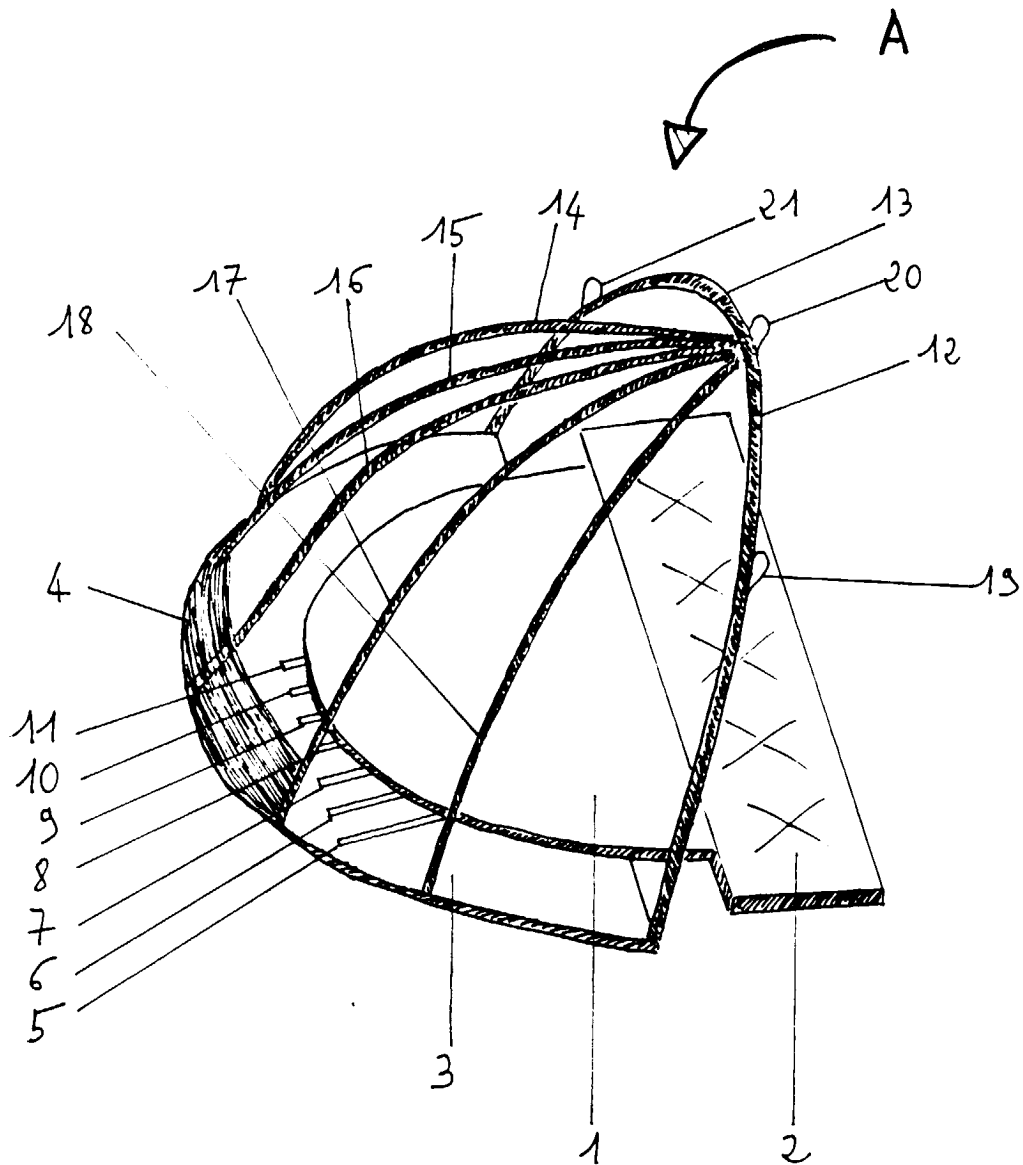
Pour compléter le nombre de positionnements un réducteur (Fig.11) avec le butoir (50) est adaptable. Pour se protéger en période de froid, une housse peut être fixée à l'enveloppe.

2. Dispositif suivant revendication 1 caractérisé par un moyen de réglage de la dimension de la sole ou plancher de l'étrier. Cette longueur est comprise entre la surface caoutchoutée antidérapante (2), positionnée sur le plancher d'étrier, et le butoir (4). Pour permettre d'adapter l'accessoire à la dimension souhaitée, la sole ou plancher de l'élément mobile (3) glisse sous le plancher ou sole de l'élément fixe (1). Pour diriger et maintenir les éléments de l'accessoire, pour choisir le positionnement, il convient d'appliquer et de pénétrer les trois manchons à cylindre fileté (32,33,34) dans trois des sept trouées (5,6,7,8,9,10,11) que comporte la partie mobile. Le serrage est assuré par les vis (37,38,39). 20
3. Dispositif suivant revendication 1 caractérisé par le fait de pouvoir utiliser l'accessoire doté d'un réducteur de pointure (Fig.11) permettant d'adapter l'accessoire à la dimension et à la pointure inférieure des cavaliers enfants. Pour se faire il convient de fixer par autocollant la partie extérieure du réducteur à l'enveloppe (12,13,14,15,16,17,18). 35
4. Dispositif suivant revendication 1 caractérisé par un moyen de réglage latéral, trois positionnements sont possibles :
 Réglage central correspondant aux trouées (6,8,10)
 Réglage de droite (7,9,11) 45
 Réglage de gauche (5,7,9)
 Pour maintenir les deux éléments de l'accessoire, la patte d'assemblage (Fig.6) est positionnée par le passage des manchons à cylindre fileté (32,33,34) dans les trous (40,41,42) de cette patte d'assemblage. Le serrage est assuré par les vis (37,38,39). 50
5. Dispositif suivant la revendication 1 caractérisé par le fait que l'élément fixe est maintenu à l'étrier par le caoutchouc (25) avec un dispositif de sécurité au moyen de deux manchons à cylindre fileté (26,27) passant dans la cavité du plancher d'étrier, les manchons à cylindre fileté apparaissent au-dessous du

plancher de l'étrier, ils passent dans les trous des pattes de fixation (28,29). Le serrage est assuré par les vis (35,36).

6. Dispositif suivant revendication 1 caractérisé par le fait qu'une sole ou plancher (1,3) plat, permet au pied du cavalier de glisser pour atteindre rapidement et sans obstacle le contact entre l'extrémité du pied et le butoir (4). Objectif indispensable à atteindre pour obtenir un bon positionnement et une meilleure sécurité. Cette attitude sera conservée par le contact et le maintien du pied sur la surface caoutchoutée antidérapante (2) de même surface et positionnée sur le plancher d'étrier. 10
7. Dispositif suivant revendication 1 caractérisé par le fait de pouvoir déterminer exactement la position de la sole ou plancher mobile (3) par rapport à l'élément fixe. Par les repères (44,45) et au travers de l'ouverture (24) de l'élément mobile, il est possible de déterminer la position à l'aide de la graduation (46,48) et la numérotation (47) situées sur l'élément fixe. 15
8. Dispositif suivant revendication 1 caractérisé par une housse (49) enveloppant l'élément mobile à l'avant de celui-ci, et fixée à l'arrière par des crochets, (19,20,21,22,23). Cette housse peut être réalisée avec une matière modifiant l'esthétique ou avec une matière chaude et isolante. 25

FIG. 1



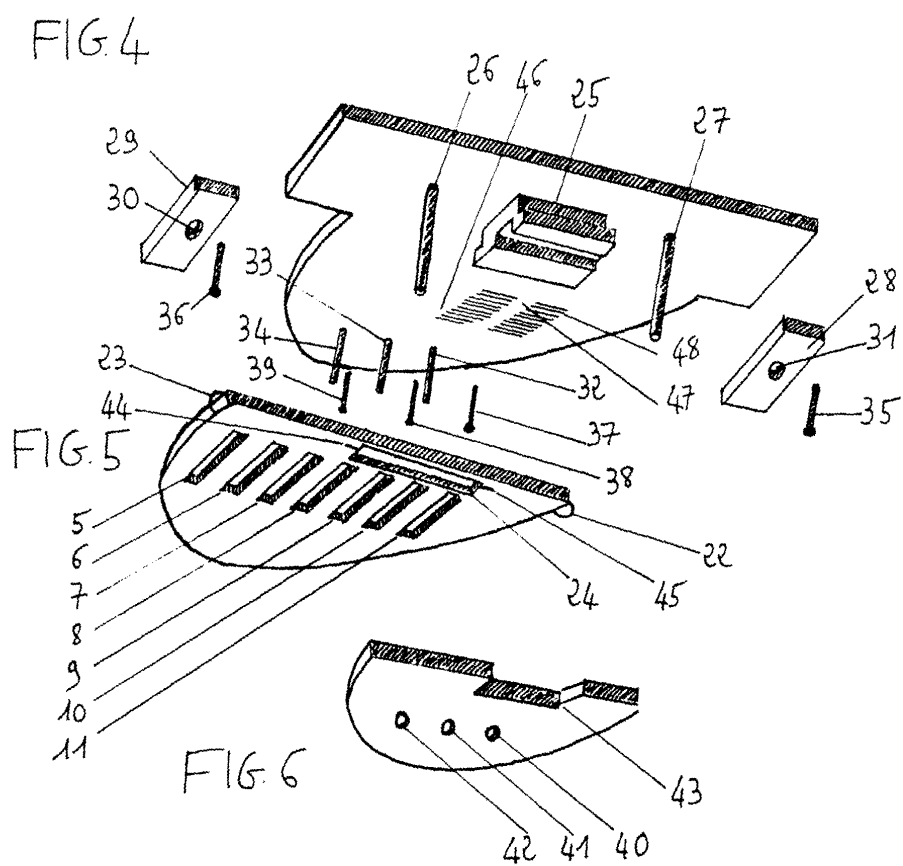
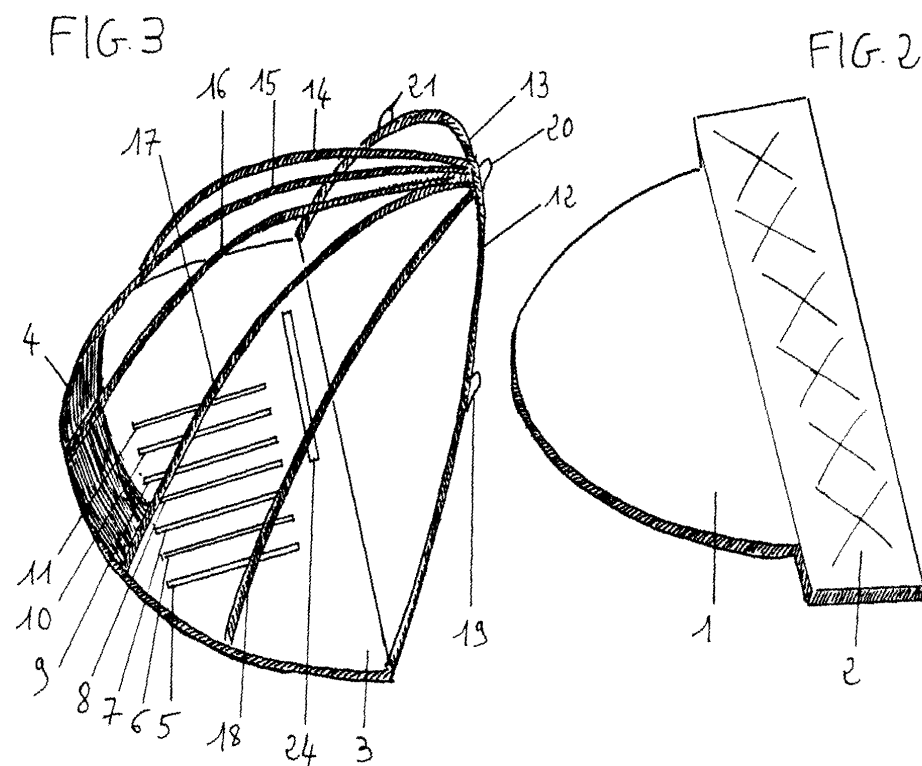


FIG. 7

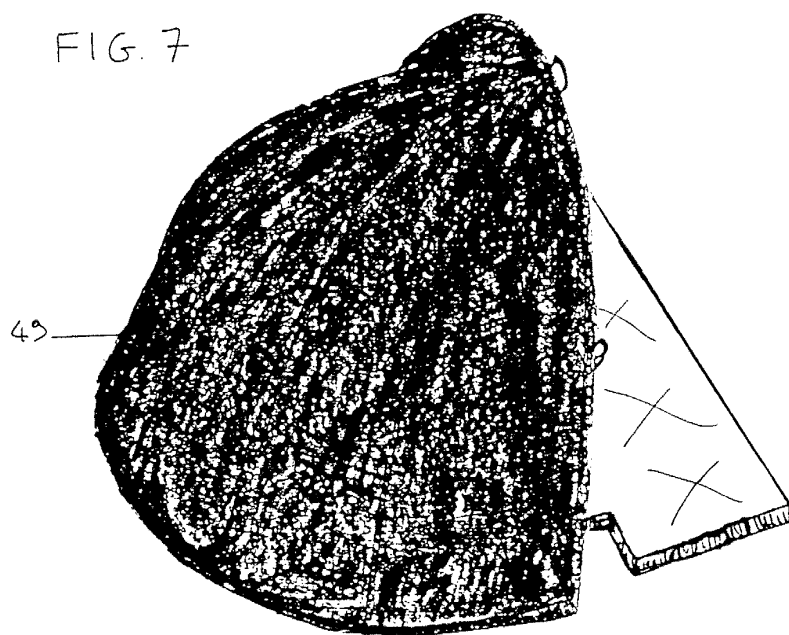


FIG. 9

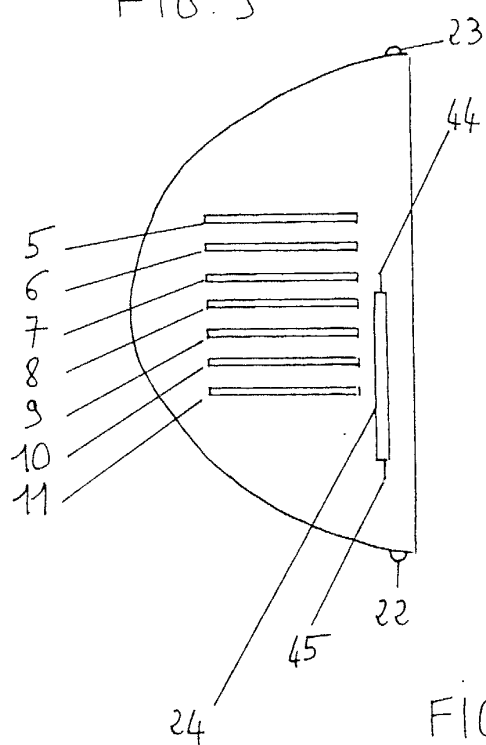


FIG. 8

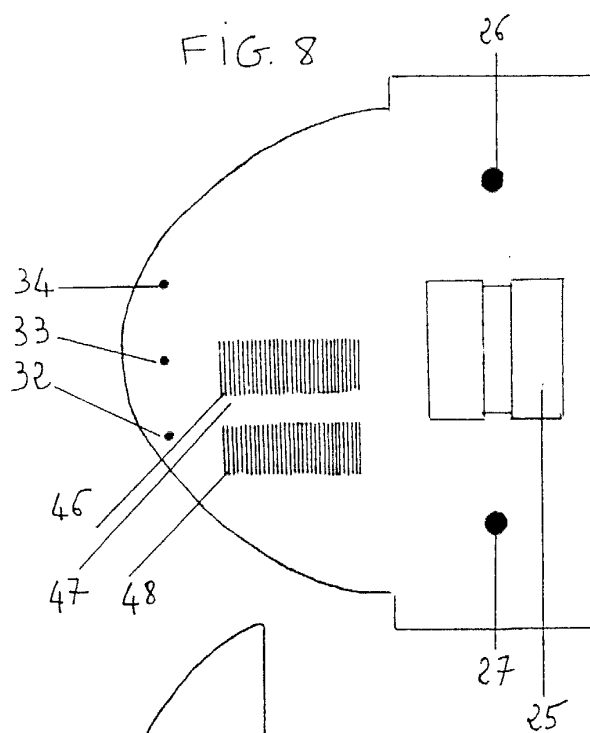


FIG. 10

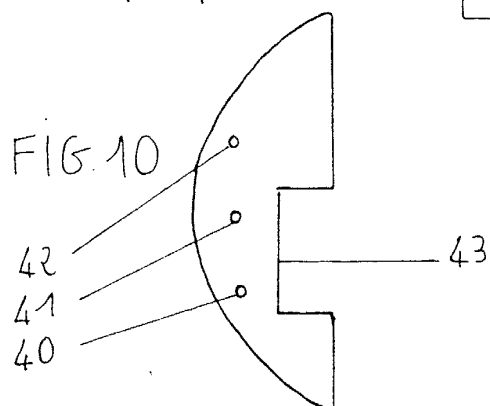
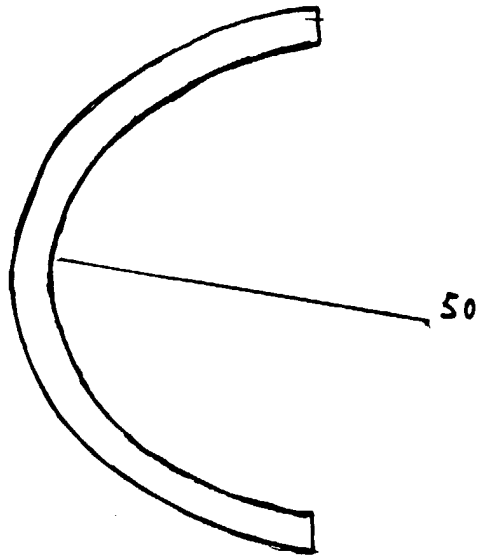


FIG 11





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 00 40 0465

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
A	EP 0 394 574 A (HOLLINGWORTH ANTHONY EDWARD) 31 octobre 1990 (1990-10-31) * colonne 1, ligne 24 - ligne 49 * * figures * ---	1,5,6,8	B68C3/00
A	GB 2 274 381 A (WOODWARD ROY) 27 juillet 1994 (1994-07-27) * page 1, ligne 12 - ligne 18 * * page 4, ligne 8 - ligne 11 * * figures 2,3 * ---	1,8	
A	DE 188 622 C (JOSEF PICHLER & SÖHNE) 24 août 1906 (1906-08-24) * revendication 1; figures 1,2 * -----	1,5,8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
			B68C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 24 mai 2000	Examineur Martin, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 00 40 0465

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

24-05-2000

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0394574 A	31-10-1990	AUCUN	
GB 2274381 A	27-07-1994	AUCUN	
DE 188622 C		AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82